

Lacolle, le 27 mars 2011-03-27

À l'attention du BAPE

Sujet : Parc Éolien de Saint-Valentin

Bonjour

Mon nom est Nicole Bernatchez et je demeure à Lacolle depuis 1993. Je suis présidente de la Société d'Horticulture des Petites Rivières du Sud, du comité d'embellissement de Lacolle et bénévole dans diverses activités.

La raison pour laquelle je dépose ce mémoire est que je me soucie de l'Acceptabilité sociale, car déjà nous sentons une réticence entre les pour et les contre. Nous avons choisi mon conjoint et moi de venir habiter dans cette région pour les grands espaces, le plan d'eau et la beauté du paysage. Venir implanter des éoliennes dans ce paysage qui fait partie du circuit du paysan et sur les terres agricoles est un non-sens quand il y a autant de territoire non-habité dans le Québec.

L'autre point pour lequel je m'inquiète est la protection de la nappe phréatique et de nos puits. Quand j'ai assisté aux auditions du BAPE, plusieurs se posaient la question au sujet des pieux qui seront utilisés aux endroits argileux et le lisier épandu sur ces terres pourraient atteindre la nappe phréatique.

Pour ma part, je crois que ce projet ne devrait pas se faire en milieu habité. Au Québec, il y a tellement d'endroit non-habité que le gouvernement devrait revoir sa position et envisager d'autres solutions où implanter ce parc éolien.

Espérant que vous apporterez une attention particulière à mes propositions.

Nicole Bernatchez